

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 07 DÉCEMBRE 2005

DÉLIBÉRATION N° 2005/4

APPROBATION DES DOCUMENTS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

**Vu** la directive européenne 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et notamment son article 14,

**Vu** les projets de document de consultation du public sur les enjeux importants dans le domaine de l'eau et de questionnaire d'accompagnement,

**Approuve** les projets de document de consultation du public et de questionnaire présentés sous réserve de prendre en compte les remarques émises en séance.

**Charge** le bureau du Comité de bassin d'effectuer une synthèse de ces remarques et de les intégrer aux documents définitifs.

Saint-Denis, le

Le Président du Comité de Bassin Réunion

**signé**

Daniel THOLOZAN